



DES PLANTS D'ARBRES ET D'ARBUSTES DE CHEZ NOUS !

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 8

**ATTENTION
PEINTURE
FRAÎCHE**

P. 6

**ESPACES
PUBLICS: DÉFI
PROPRETÉ**

P. 8

**VOLONTARIAT:
GENAPPE
S'ENGAGE**

P. 9

**LES SUL,
ÇA VOUS DIT?**

P. 10

**UNE ARTISTE
QUÉBÉCOISE
À GENAPPE**

P. 7





LE MOT DU BOURGMESTRE

Le 22 octobre dernier, le conseil communal a pris connaissance de notre Programme Stratégique Transversal 2019- 2024 (PST). Il s'agit d'un outil moderne et professionnel de gestion publique, développé par la Région wallonne à l'attention des communes.

Notre PST est le fruit d'un travail de grande envergure, d'une collaboration concertée de l'ensemble des services de l'Administration et du Collège communal.

Outil de planification et de bonne gouvernance locale issu de la Déclaration de Politique Générale (DPG 2018-2024) qui reprend la stratégie développée par la majorité communale, il fixe des objectifs précis et préconise des actions concrètes et adéquates à mettre en œuvre par l'Administration et d'en suivre la progression pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont décidé de faire confiance à l'équipe dirigeante.

Le PST est un travail sur le long terme qui s'étend sur plusieurs années (2019 – 2024) et qui nous permet de nous doter d'une vision globale. Il détermine de façon claire la vision de la commune et de ses habitants et la concrétise au travers de 10 objectifs stratégiques, 37 objectifs opérationnels et 75 fiches-projets. La transversalité est le maître mot ; elle implique que tous les agents des services communaux, le politique, les partenaires de la Commune (le CPAS, la Police, le Centre-culturel, le Syndicat d'Initiative...) collaborent en suivant la même feuille de route. Elle implique également de réunir tous les plans communaux tels que le plan de cohésion sociale, le plan de mobilité, le PCDR ...

Ce PST est conçu en fonction des ressources disponibles. La Commune connaît les moyens dont elle dispose, respecte les balises fixées et ne mettra pas des projets à exécution avant d'avoir réuni les moyens suffisants pour le faire.

En outre, le caractère évolutif du PST permet d'ajuster les projets en fonction de la réalité du terrain, des contraintes administratives, budgétaires et/ou politiques.

Le document est composé de deux volets : Un volet externe qui présente le développement de notre politique au service des citoyens. Un volet interne qui porte sur l'organisation de l'Administration communale.

Genappe se veut une Commune qui privilégie la qualité de vie, grâce au maintien d'un cadre de vie agréable et aux multiples services offerts aux citoyens, prône le vivre ensemble, réussit ses enjeux territoriaux, environnementaux et climatiques, s'appuie sur le développement durable et valorise ses ressources locales.

De cette vision, découlent 10 objectifs stratégiques majeurs :

Privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Maintenir un cadre de vie agréable

Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Réussir les enjeux environnementaux en nous appuyant sur le développement durable

Réussir les enjeux climatiques en nous appuyant sur la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public

Réussir les enjeux climatiques en nous appuyant sur une mobilité durable

Réussir les enjeux climatiques en nous appuyant sur la production d'énergie renouvelable

Valoriser les ressources locales, dynamiser la création d'emplois locaux dans le secteur de l'agriculture familiale, des PME, de l'artisanat, des services de proximité et du tourisme

Appliquer les principes de bonne gouvernance

Parmi tous les projets que nous avons retenus, certains changeront à jamais le visage de la Ville : Genappe ne sera plus la même si nous parvenons à y accueillir des écoles secondaires, une maison de repos, le site de la sucrerie réaménagé, le centre-ville revitalisé, ...

D'autres viendront renforcer nos acquis, comme la protection de notre cadre de vie, l'entretien des espaces publics et particulièrement du Ravel, les services à la jeunesse, la lutte contre les inondations,

Les commissions et groupes de travail que nous avons déjà institués, permettent et permettront encore la participation citoyenne dans des projets, tels que les comités de quartier, les sports, les partenariats locaux de prévention, l'agriculture...

Un changement dans les comportements devra s'opérer et demandera une réelle collaboration avec toute la population en termes de mobilité, de soutien aux produits locaux, de volontariat, de zéro-déchet, de gestion des déchets...

Genappe est en mouvement vers la transition : l'économie circulaire, la valorisation des produits locaux, les nouveaux comportements de mobilité, la mobilité partagée, le travail collaboratif pour tendre vers un zéro déchet, vers un monde plus solidaire, etc.

En effet, plus qu'un mot à la mode, la transition va se mettre en route dans un mouvement transversal dans lequel la Ville sera pro-active, inventive et exemplaire.

Gérard Couronné
Bourgmestre

PENSEZ AUX HÉRISSENS

Avec la saison froide qui s'annonce, bientôt les hérissons vont se réfugier dans un nid d'hiver bien douillet pour s'endormir en hibernation plus ou moins longue, entrecoupée de quelques réveils. Alors, s'il vous plaît, pensez à nos amis en protégeant les sites qui leur sont propices. Les nids se trouvent souvent sous des tas de branchages, de bois, de foin, ou des ronciers, bien protégés des vents et de la trop forte humidité. Veillez bien à ne pas déranger ou détruire le nid à l'occasion des nettoyages de jardin ; la survie du hérisson en dépend. Vous pouvez aussi confectionner des gîtes avec des caisses en bois bien cachées en des endroits calmes. En outre, en cette saison, vous pouvez donner des croquettes pour chats ou pour chiens de telle sorte que les hérissons puissent s'engraisser avant leur sommeil léthargique. Un hérisson qui aurait moins de 600 grammes avant d'entreprendre ce long sommeil risque de ne pas passer l'hiver indemne. Attention : le lait dans une écuelle est à proscrire !

Des moyens simples de protection

Les hérissons qui font notre joie lors de rencontres, sont devenus rares. Selon une étude britannique, ils étaient jusqu'à 3 millions au Royaume uni, dans les années 50'. Ils ne seraient actuellement que 522.000 selon les estimations les plus vraisemblables, soit une perte de 97% ! La situation n'est guère

meilleure sur le continent, alors pensez à nos hérissons et protégez-les du mieux que vous puissiez notamment en leur offrant un jardin au naturel et en adoptant les bons gestes.

Cela passe par des choses aussi simples que rouler à vitesse modérée dans l'obscurité. Les hérissons sont en effet souvent victimes de collisions. Pensez aussi à planter des haies, à laisser en place des fourrés et des ronciers dans des coins de jardins. Evitez les noyades de la petite faune dans les piscines en disposant un treillis pour permettre d'en ressortir. N'hésitez pas à restreindre les éclairages à tout va en privilégiant les zones sombres. Favoriser le maintien des couloirs de liaisons écologiques entre les jardins en aménagement des continuités de couvert végétal sans barrières telles des treillis de clôtures infranchissables, ... et bien sûr renoncer à l'usage de tout pesticide et autres produits spécifiques tels les anti-limaces et les rodenticides (destiné à tuer les rongeurs) qui déciment aussi les hérissons grands amateurs de mollusques et petites charognes, comme d'insectes.

Renseignements :

Natagora tiendra un stand d'informations à l'occasion de la Journée de l'Arbre le samedi 23 novembre entre 10h et 12h à l'Espace 2000, à Genappe. Contact : Didier Samyn, Natagora Brabant wallon pour Genappe samyndidier@hotmail.com



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 22/10/19

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale étaient réunis conjointement pour débattre des Plans Stratégiques Transversaux de la Ville et du CPAS. Vous trouverez plus d'informations sur le PST de la Ville dans l'édito du Bourgmestre.

Ensuite, le conseil communal a pris les décisions suivantes :

Gestion des ressources humaines :

- L'octroi d'un second pilier de pension au personnel contractuel. Aujourd'hui la nomination de l'ensemble du personnel n'est plus réalisable. La toute grande majorité du personnel communal est engagé dans les liens d'un contrat de travail. Or, il subsiste une grande injustice entre le personnel sous contrat et le personnel nommé qui effectue le même travail dans les mêmes conditions. Le personnel nommé bénéficie d'une pension de retraite beaucoup plus avantageuse. Afin de diminuer cette différence, les différents niveaux de pouvoir ont proposé d'adopter pour le personnel contractuel un 2ème pilier d'assurance, comme dans le privé, consistant en une assurance payable en rente à partir de l'âge légal de la pension. Il est proposé au Conseil Communal d'offrir au personnel contractuel une assurance pension complémentaire dans le cadre d'un second pilier de pension et d'adhérer à la centrale de marché du SFP (ancien ONSSAPL). La Ville souscrit à hauteur de 1 % de la masse salariale du personnel contractuel à partir du 1er novembre 2019, mais avec un rattrapage depuis le 1er janvier 2019, à hauteur de 2 % pour 2020 et 3 % pour 2021. La souscription de ce deuxième pilier de pension est fortement encouragée par la Région Wallonne qui en fait un incitant pour diminuer de moitié le coût de la cotisation de responsabilisation pendant 3 ans. Le Conseil a entendu l'interpellation citoyenne de M. Machiels sur le cahier des charges du marché de fourniture de repas scolaires : il déplore que la Ville n'ait pas repris le cahier des charges de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui est selon lui un cahier des charges exemplaire qui a remporté un prix de marché durable.

Finances

- Le conseil a approuvé le compte 2018 de la Fabrique d'église de Ways avec un boni à l'ordinaire de 25.702 €

EMPREINTES NUMÉRIQUES
(RE)PRENEZ LE CONTRÔLE DE VOS TRACES SUR LE NET
INFORMATIONS ET INSCRIPTION :
www.digitale-experience-academie.be

Logos: digital wallonia .be, epn, digital wallonia .be

DES ATELIERS GRATUITS POUR LES ENFANTS



Chaque année, le Festival #ZÉRO>18 est l'occasion de fêter les droits de l'enfant de manière ludique, festive et gratuite. Le 17 novembre, de 10h à 17h, le Centre culturel et ses partenaires vous ouvrent les portes du 38, Carrefour culturel, pour une journée entièrement dédiée aux familles ! Dès 10h, ne loupez pas le spectacle « La Papote de Loupiote » de la Maison du Conte et de la littérature du Brabant wallon (voir article annexe).

Un programme pour tous

Parcours anticata :
Au pays de la sécurité, il faut retrouver la phrase magique

pour traverser... mais attention au crocodile ! Dès 11h, l'équipe de l'ONE proposera aux jeunes enfants de se lancer dans l'aventure d'Anticata, un parcours ludique qui les aidera à réfléchir sur leur sécurité et les situations qui peuvent les mettre en danger. Dès 3 ans. De 11h à 17h.

Atelier pizzas :

Les pizzas, c'est tout un art ! Dès 12h, si la météo est favorable, venez décorer et déguster votre pizza dans le four du 38.

Atelier doudous :

A l'étage du centre culturel, Mélanie Mertens et Charlotte Warly vous attendront pour un atelier de création de doudous un peu

fous à offrir aux enfants bénéficiaires de l'opération boîtes à Kdo. Par la Fabrique de Soi. Dès 4 ans, de 13h à 17h.

Atelier « toit et moi » :

L'asbl Aide Enfants-Familles proposera aux enfants (dès 3 ans) de créer une petite maison en papier et de devenir le maillon d'une chaîne de silhouettes... de 12h à 16h.

Renseignements :

Au 38, Carrefour culturel
Ateliers créatifs dans le cadre du Festival #ZÉRO>18
Le dimanche 17 novembre de 11h à 17h
Gratuit ! Sans réservation

UNE SEMAINE AUTOUR DES LIENS DE PARENTÉ

D'où venons-nous ? Comment le terreau familial nourrit-il notre identité ? Que l'on soit né sous X ou de parents connus, nous ne venons pas de nulle part... Du 26 au 30 novembre, le Centre culturel vous invite à aborder la thématique de la filiation, à travers des films et des échanges. De quoi réfléchir aux rapports qui nous lient à nos parents, qu'ils soient rompus ou heureux.

Pendant toute la durée de

cette semaine thématique intitulée « Origines », les murs du Centre culturel accueillent l'exposition « Mère et fils » d'Anne de Gelas, photographe belge.

Plus d'infos sur la programmation ou sur l'exposition : www.ccgenappe.be

Renseignements :

Au 38, Carrefour culturel : Une semaine autour des liens de parenté, accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h



"MANU" D'EMMANUELLE BONMARIAGE

Le 26 novembre, la semaine thématique « Origines » s'ouvrira sur la projection du documentaire « Manu » d'Emmanuelle Bonmariage, fille du célèbre réalisateur de l'émission « Strip-Tease ». Le portrait d'une relation père/fille complexe mais vivante, pleine d'amour et de contradictions.

L'histoire

Le jour où Manu Bonmariage, cinéaste du réel et père spirituel de l'émission « Strip-Tease », a décidé d'appeler sa deuxième fille par le même prénom que lui, 'Emmanuelle', était-ce pour la postérité ? Et le jour où il lui lègue une caméra, devient-elle

dépositaire d'une histoire, d'un trajet ? Manu Bonmariage, qui n'a eu de cesse de déshabiller la société, se retrouve aujourd'hui, à 76 ans, nu face à ses doutes, ses films et la caméra de sa fille Emmanuelle. La projection sera suivie d'un échange avec la réalisatrice.

Réservation indispensable au Centre culturel : 067/77.16.27

Renseignements :

Au 38, Carrefour culturel
Film « Manu » d'Emmanuelle Bonmariage, 92'
Le 26 novembre à 20h - 3€.

« LA PAPOTE DE LOUPIOTE », UN SPECTACLE POUR LES PETITS



« Une petite étoile s'est bien cachée. Ouvrez les yeux ! Chuuut... Ecoutez, observez.... Si vous la trouvez, elle vous contera tout ce qu'elle sait... » Pour débiter tout en poésie la journée spéciale Festival #ZÉRO>18 du 17 novembre prochain au Centre culturel, la Maison du Conte et

de la littérature du Brabant wallon vous propose un spectacle destiné à ceux qui aiment jouer à cache-cache... Dès 2,5 ans. Après le spectacle, passez nous voir aux ateliers gratuits à l'étage du Centre culturel ! (voir article intitulé « Des ateliers gratuits pour les enfants. »)

Renseignements :

Spectacle « La papote de Loupiote », par la Maison du Conte et de la littérature en Brabant wallon. Dans le cadre du Festival #ZÉRO>18 au 38, Carrefour culturel à 11h30. Dès 2,5 ans
Gratuit !

Les Petits Matelots

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans

Du lundi au vendredi

7h30 à 18h30

Rue de Namur, 15/6

1476 Houtain-le-Val

asbllespetitsmatelots@outlook.com

www.lespetitsmatelots.sitew.com

0479.62.95.15



PETIT DÉJEUNER-RENCONTRE AVEC SÉBASTIEN MINISTRU

Connaissez-vous Sébastien Ministru, homme de radio, auteur de pièces de théâtre à succès et journaliste ? Dans le cadre de la semaine « Origines », le samedi 30 novembre, il nous dévoilera sa verve acerbe et humoristique lors d'une rencontre autour de son premier roman, paru début 2018.

« Apprendre à lire » aborde l'histoire d'un homme de 60 ans qui se rapproche de son père, veuf immigré de Sardaigne, analphabète, acariâtre et rugueux.

Le vieillard accepte le retour du fils à une condition : qu'il lui apprenne à lire...
Réservation indispensable au Centre culturel : 067/77.16.27 - reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

Au 38, Carrefour culturel
Dans le cadre de la semaine « Origines » - Petit déjeuner-rencontre avec Sébastien Ministru, le samedi 30 novembre 2019 de 10h à 12h - 3€ pour la rencontre et le petit-déjeuner

LOUP, OÙ ES-TU ?

Vous êtes illustrateur, sculpteur ou photographe ? Vous avez travaillé sur le thème du loup, ce personnage mythique des contes de notre enfance ? Nous vous proposons d'investir les murs du Centre culturel pendant une semaine, dans le cadre de la

projection de courts-métrages « Loups tendres et loufoques » qui se tiendra le samedi 4 janvier 2020 (infos sur www.ccgenappe.be).

Envoyez vos œuvres à Cécile cecile@ccgenappe.be pour le 1er décembre 2019.



Et si on allait à la ferme ?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE



UNE CONFÉRENCE SUR LES LIENS BÉBÉS-PARENTS

Dans le cadre du Festival #ZERO>18, ce festival qui, chaque année, sensibilise les enfants à leurs droits, le Centre culturel et l'équipe Bébé Accueil de Genappe vous invitent à explorer le lien unissant les bébés et leurs parents. Rendez-vous le mardi 19 novembre à 19H au 38, Carrefour culturel, pour une conférence. Gratuit !

« Naissance et établissement des premiers liens »

Les bébés naissent avec le besoin de former des liens sécurisants avec les personnes qui sont le plus souvent avec eux. Cette relation est très importante car elle influencera toutes les relations intimes et sociales que l'enfant aura tout au long de sa vie. Un bébé qui développe un lien d'attachement stable et sécurisant avec ses parents durant les premières années de sa vie aura plus de chances d'être bien équipé pour gérer les situa-

tions difficiles tout au long de sa vie.

Renseignements :

Au 38, Carrefour culturel, Dans le cadre du Festival #ZERO>18 : Conférence « Naissance et établissement des premiers liens » par l'équipe Bébé Accueil de Genappe. Le mardi 19 novembre à 19h. Réservation indispensable au 067/77.16.27 - reservation@ccgenappe.be - Gratuit



LA PARADE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Cette année, le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, célébrera aussi le trentième anniversaire de cette convention. Une date symbolique que nous souhaitons marquer d'un événement audacieux et poétique.

Depuis le mois de septembre, six classes de 3e et 4e primaire des écoles communales de Ways, Espace 2000, Houtain-le-Val, Bousval, Baisy-thy et Loupoigne participent au Festival #ZERO>18 et préparent une grande parade pour clamer haut et fort leur présence, leurs droits et leur légitimité de

faire connaître leur avis sur le monde...

Accompagnés par leur professeur de citoyenneté, les enfants mènent une réflexion sur leurs droits. Que signifient-ils ? En quoi sont-ils importants ? Pourquoi les défendre ? Durant six journées créatives, les Ateliers du Léz'Arts fabriqueront avec chaque classe du matériel pour la parade, coloré, poétique, créatif. Le 20 novembre, ils défilent joyeusement dans les rues de Genappe.

Soyez présent, pour les soutenir, les écouter, les suivre ! Nous comptons sur vous !

Rendez-vous donc le mercredi 20 novembre à 10h, au Centre culturel de Genappe, 38 rue de Bruxelles, pour démarrer en fanfare ce joyeux défilé. Le trajet traversera Genappe pour aboutir à l'Espace 2000 où les enfants liront leur charte des droits de l'enfant au Collège des échevins et bourgmestre de Genappe.

Renseignements :

La parade pour les droits de l'enfant, le mercredi 20 novembre - Départ du 38, Carrefour culturel à 10h



CONVERSION À L'AGRO-ÉCOLOGIE : UNE UTOPIE POUR NOS AGRICULTEURS ?

Face au modèle agricole dominant de plus en plus décrié (viabilité économique, environnemental, santé et social), d'autres pratiques agricoles émergent sur nos communes, parfois de manière encore un peu timide. Pour encourager cette transition agricole et faire connaître les possibilités d'évolution de notre agriculture, un groupe de citoyens et d'agriculteurs soutenus par différents partenaires proposent deux moments d'information et de rencontre destinés tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs.

Le jeudi 28 novembre, Le MONTY accueillera Claude et Lydia Bourguignon du Laboratoire Analyses Microbiologique Sols en Bourgogne, deux agronomes et chercheurs pionniers et reconnus internationalement. S'appuyant sur les expériences réussies d'une autre forme d'agriculture et sur leurs recherches en microbiologie du sol, Lydia et Claude Bourguignon proposent une voie pérenne pour l'agriculture du XXI^e siècle. Ainsi, remettant en cause le labour, ils exposent

une nouvelle évolution verte, qui par l'application des lois de la biologie des sols, permet de restaurer une fertilité durable grâce à des techniques comme le semis direct sous couvert, le BRF, le compost tout en diminuant la consommation de carburant, d'engrais et de produits phytosanitaires.

Lydia Bourguignon est maître ès sciences agroalimentaires et Claude Bourguignon, ingénieur agronome (INAPG) et docteur ès sciences microbiologie. Ils ont travaillé à l'INRA. En 1990, dans un souci d'indépendance, ils créent leur propre laboratoire afin de réaliser des analyses physiques, chimiques et biologiques des sols. Depuis, ils accompagnent de nombreux agriculteurs (grande-culture, éleveurs, maraichers), des viticulteurs et des gestionnaires de terrain de sports dans la gestion de leurs sols.

Le vendredi 13 décembre Sous la forme plus conviviale d'un Apéro Dynamique, nous proposons d'aller à la rencontre des producteurs qui ont fait

le pas vers une agriculture engagée du côté nature sur nos communes de Genappe, Villers-La-Ville et Les-Bons-Villers. Conversion réalisée ou en cours à l'agro-écologie, à l'agriculture bio ou en chemin pour se passer de produits phyto, ils témoignent et répondront aux questions que beaucoup se posent sur la transition. L'apéro sera aussi l'occasion de rencontrer les associations et acteurs actifs dans le domaine environnemental sur nos communes.

Renseignements :
Conférence Bourguignon : le 28 novembre 2019 à 20h Participation : 15 €, gratuit pour les agriculteurs, réservation par mail : conferencebourguignon@protonmail.com

Apéro Dynamique : Réseautage autour de l'agriculture éco-responsable, le 13 décembre, dès 19h
Réservation par mail : reservation@lemonty.be
Le MONTY - 58 rue de Charleroi - 1470 Genappe - www.lemonty.be



DÉGUSTATION DE BIÈRES ARTISANALES

Passionné de bières et de savoir-faire houblonnés ? Le Bar du MONTY propose en novembre sa deuxième soirée de dégustation. Sous les conseils éclairés d'un brasseur passionné, découverte de bières locales, bio ou artisanales proposées lors des événements ou servies exclusivement lors de cette soirée. Amis zythologues, ne manquez pas le rendez-vous pour affiner

vos connaissances en la matière ! Ouverture du bar dès 19h00.

Renseignements :
Dégustation de bières artisanales, le 22 novembre à partir de 19h00
Au Monty, rue de Charleroi à Genappe Accès gratuit
Infos et réservations : www.lemonty.be

LES CIMAISES DU MONTY

Un mois, un artiste. Les cimaises du Monty accueilleront chaque mois un nouvel artiste pictural. Chevronné ou débutant c'est au gré des rencontres générées par ce lieu foisonnant que des créateurs se verront mettre à disposition les murs du Monty. Le vernissage aura lieu chaque deuxième samedi du mois de 18h à 20h30, les œuvres resteront visibles durant un mois en fonction des heures d'ouvertures du lieu. En novembre : Gil Sottch « Auto-portrait » : comment se

présenter quand on ne peut se définir qu'au travers d'innombrables personnages que l'on crée ? Immergeons-nous dans la galerie d'illustrations que nous présente Gil Sottch. Dans le cadre du projet HABITER

Renseignements :
Lors des activités publiques (voir agenda sur www.lemonty.be)
Au Monty, rue de Charleroi à Genappe



SOIRÉE PEINTURE FRAÎCHE !

En plus du Festival Genappe perd la boule qui se déroulera du 20 au 22 décembre, le Tof Théâtre vous propose cette saison, une soirée brut de décoffrage (découverte d'un spectacle en cours de création au Monty), une soirée peinture fraîche (premières représentations d'un spectacle accueilli en résidence) et quelques soirées coup de cœur du Tof : spectacles glanés avec amour au gré de nos tournées à travers le monde.

Clap première : L'homme qui marche- Les Argonautes (Belgique)

Après avoir accueilli Les Argonautes en résidence de création la saison dernière, le Tof Théâtre invite au Monty les premiers pas de ce nouveau spectacle tout fraîchement sorti des salles de répétitions !

Les Argonautes est un collectif de circassiens qui tourne dans le monde entier depuis plus de 20 ans. Ils nous présentent un spectacle presque cinématographique entre bluegrass et changement de cap, théâtre physique et dérivés de cirque, ampoules aux pieds et musique classique.

Un road movie sur les planches qui évoque le saut d'un homme

dans le vide. Un plongeon dans l'oubli, ou plutôt dans l'absence. Un périple intérieur sur tapis mécanique suivi de près par six musiciens bluegrass

Renseignements :
Spectacle organisé par le Tof théâtre, le vendredi 6 décembre à 20h30 au Monty, 58 rue de Charleroi 1470 Genappe www.lemonty.be
Tout public à partir de 10 ans - PAF : Au chapeau
Réservation souhaitée par mail : reservation@lemonty.be



LES CHOSES CHOUETTES

MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
Tel - 067/49.19.72
@ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
f Les Choses chouettes de Genappe
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00



COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 8 ans, Yvette Demoulin, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.



Renseignements : yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52



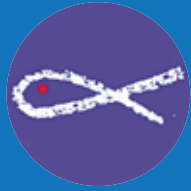
CONCERT DE GALA

Le Renouveau Musical vous convie au concert de Gala qui se tiendra dans l'église de Vieux-Genappe, le vendredi 22 novembre à 20h. Un programme musical varié et éclectique de près de 2 heures est actuellement en préparation pour ce rendez-vous incontournable depuis presque 40 ans. Il s'agit aussi d'une opportunité pour les nouveaux venus à Genappe de découvrir

notre groupe sous un angle différent. Musique de films, œuvres originales de compositeurs contemporains pour harmonies et fanfares attendent un public fidèle et nous espérons de nouveaux venus.

Renseignements :
Droit d'entrée 6 €
www.renouveaumusicalgenappe.be. » - 067/77.17.08

ASSOCIATION CARITATIVE



La Conférence Saint Vincent de Paul de Genappe organise un « repas choucroute » au profit des enfants démunis de l'entité. Celui-ci se tiendra le samedi 30 novembre 2019 à la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe, à partir de 18h00. Nous vous y attendons nombreux.

Un plat de remplacement, purée-épinard, sera servi sous réserve de commande préalable.

Inscriptions :
Henderyckx-Decré Nicole
0476/44.07.59 - Bottemanne René 0479/92.79.20

TE DEUM

La cérémonie du traditionnel Te Deum sera organisée le 15 novembre 2019 à l'occasion de la fête du Roi. Elle est célébrée en Belgique depuis 1866, le jour de la Saint-Léopold (nom des deux premiers et du quatrième rois). Sous le règne du Roi Albert 1er, elle avait lieu le 26 novembre (date de la Saint-Albert), mais comme la mère du Roi était décédée le 26 novembre 1912, il fut décidé de ramener la fête du Roi au 15 novembre. Cette date fut définitivement actée par le roi Baudouin en 1951. Comme chaque année, la cérémonie a lieu à l'église de Genappe à 10h45.

10h45. Organisé par le comité des Associations Patriotiques, section de Genappe Éric Tubiermont, Président - tubiermont.eric@hotmail.com



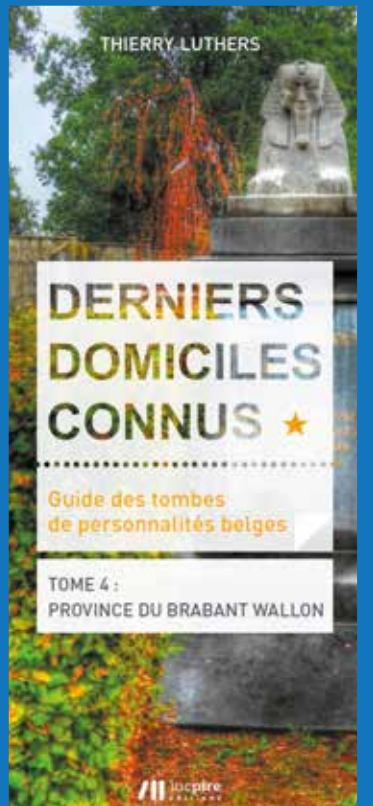
Renseignements :
Te Deum à l'église de Genappe, le 15 novembre à

THIERRY LUTHERS, UN HOMME DE PASSIONS

Vous le connaissez par la radio et aussi la télévision, vu le succès du « Grand Cactus » mais ce n'est pas tout. Journaliste de profession, historien de formation, chanteur par admiration, Thierry Luthers est bel et bien un homme de passions, diverses et variées. Et tout d'abord le sport, bien sûr, c'est son métier. Journaliste sportif depuis un quart de siècle, il en a accumulé des souvenirs. Emouvants ou cocasses, en Belgique ou dans les grands rendez-vous internationaux. Johnny Hallyday ensuite. Depuis de longues années, Thierry voue une grande admiration à son idole, aujourd'hui disparue. En son hommage, il sillonne depuis quelques années déjà les salles de Bruxelles ou de Wallonie avec un spectacle intimiste intitulé « Thierry chante et raconte Johnny » ou un autre plus « rock and roll » avec tous ses musiciens.

Les tombes des hommes célèbres enfin qui font de notre homme un « taphophile », littéralement « amoureux des tombes ». Il y a déjà consacré trois tomes (et bientôt 4 avec le Brabant wallon) dans la collection « Derniers domiciles connus », le guide des tombes des Belges célèbres, consacrés à la province de Liège, la région de Bruxelles-Capitale les provinces de Namur et de Luxembourg.

Pendant plus d'une heure, Thierry évoquera toutes ses passions avant de répondre à vos questions...et de dédicacer ses ouvrages bien sûr. Il évoquera les personnalités de votre région, dont certaines de Genappe et des alentours et vous contera des destins hors du commun de Belges plus ou moins célèbres ou injustement méconnus... Partir à la découverte donc d'un journaliste-chanteur-auteur, c'est peu banal, convenons-en.



Renseignements :
Derniers domiciles connus, un livre et une conférence de Thierry Luthers le mercredi 20 novembre à 20h à l'Hôtel de Ville - salle des mariages. Accès gratuit.

DOMINICA MEROLA, UNE ARTISTE QUEBÉCOISE À GENAPPE



Après une tournée en France pendant laquelle elle se sera notamment produite trois fois sur une scène mythique parisienne dans Montmartre, la québécoise Dominica Merola, chanteuse-pianiste-compositrice-interprète nous fera l'amitié de venir nous enchanter le 30 novembre à 20H en l'église de Vieux-Genappe et le 1 décembre à 16H à la Chapelle de Noirhat, sous le patronage de ces deux paroisses.

Pour la circonstance, Dominica a souhaité être accompagnée par la Chorale Saint-Géry de Vieux-Genappe sous la direction de Monsieur Gérard Bougniart.

Madame Merola est née à Montréal. Depuis plusieurs années, elle parcourt le Canada, les États-Unis et l'Europe où elle conquiert le public grâce à son charisme communicatif, la virtuosité de son jeu pianistique ainsi que son exceptionnel registre vocal riche de 4 octaves. Elle chante en plusieurs langues : Français, anglais, italien et espagnol, le français demeurant sa

langue principale d'expression avec son délicieux accent québécois lorsqu'elle nous parle. Elle a présenté en mai et juin 2019 une tournée en France avec 13 concerts, dont 12 à Paris. En novembre 2018, une tournée de concerts «Voix et piano» au Portugal, en France et en Belgique. Son succès a été tel que la municipalité de Saint-Florent-sur-Cher lui a octroyé une médaille d'honneur pour ses 4 concerts en église avec la chorale locale Vicus Aureus. De plus, elle a été invitée en tant que soliste Canadienne en Belgique pour un concert lors du centième anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 où elle a connu un triomphe exceptionnel. La voilà à nouveau sollicitée par les autorités carolorégiennes pour un nouveau récital le 8 décembre pour fêter la réouverture du Musée du Verre.

Après des études à la réputée École de musique Vincent-d'Indy de Montréal en piano et chant, elle complète sa formation artistique en interprétation-théâtre. Outre ses tournées et ses enre-

gistrements, Dominica a publié 3 albums au Canada et à l'international : Bohémienne de cœur, Appassionata et Les signes du désir. Elle collabore avec des grands de la chanson québécoise dont l'interprète Daniel Lavoie. Elle vient de publier un album de Noël « En attendant Minuit ». On y retrouve une chanson inédite toute la chaleur et l'émotion du réveillon de Noël et par la suite, de grands classiques dont le fameux Hallelujah de Léonard Cohen.

Si vous souhaitez profiter de cette opportunité de vivre ce moment lyrique exceptionnel dont l'entrée a été fixée à 10 € (à payer à l'entrée), nous vous engageons à réserver auprès de J. Ghislain au 067/77.19.46 (julien.ghislain@proximedia.be) ou de G. Bougniart au 0478/94.02.66.

Liens utiles :
www.dominicamerola.com
www.facebook.com/dominicamerola
www.instagram.com/dominicamerola

Fintro-Genappe
Hayoys Baudouin SA
T 067 77 13 88
hayoys-baudouin-genappe@fintro.be
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
FSMA n°: 015158 A-cB

FINTRO
GRUPE DNP PARIBAS

FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA, E.B., Charlier van Broeckhoven, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 1, 1000 Bruxelles, BNP Bruxelles - TVA BE0475199100 - P010463

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



DE NOUVEAUX CIMETIÈRES « NATURE » RÉCOMPENSÉS

L'entretien et la gestion de nos huit cimetières communaux requièrent une attention particulière de la part de la Ville.

Depuis plusieurs années déjà, suite à la volonté du Collège d'accueillir plus de nature dans ces lieux de mémoire, et répondant à la législation interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics, nos cimetières changent peu à peu pour devenir de véritables espaces favorables à la biodiversité, tout en privilégiant le respect de nos chers disparus. En ce mois de novembre, dédié au souvenir, nous vous encourageons à aller vous y balader en toute sérénité afin de découvrir le travail de notre équipe de fossoyeurs.

Ce travail fut récompensé à plusieurs reprises par la Région wallonne en 2015, 2017 et 2018. C'est ainsi que les cimetières de Genappe et de Ways bénéficient aujourd'hui d'un label « cimetière nature » de niveau 2, tandis que celui de Glabais a obtenu le label niveau 1.

Cette année, quatre cimetières supplémentaires viennent s'ajouter à cette liste. Ceux de Bousval, de Loupoigne, de Houtain-le-Val

et de Vieux-Genappe ont obtenu le label « Cimetière nature » niveau 1.

Cette distinction récompense les différents aménagements qui ont été effectués, tels que l'engazonnement des allées, la plantation de haies, de plantes grimpantes au pied des murs d'enceinte, de tapis de sédum entre les sépultures ou encore la création de parterres de plantes vivaces.

Outre le développement de la flore, nos cimetières sont également l'hôte de la petite faune. Hérissons, chauves-souris, oiseaux, chouettes effraie, ainsi qu'une multitude d'insectes y ont établi leurs demeures parmi les différents gîtes installés par la Ville, avec l'aide notamment du Conseil communal des Enfants, de l'Asbl Natagora ou encore grâce à la créativité de nos fossoyeurs.

Enfin, il est utile de rappeler que nos cimetières sont équipés de conteneurs de tri sélectifs destinés aux déchets verts (fleurs fanées, plantes, terreau...) complétés par d'autres conteneurs destinés à accueillir les autres déchets non compostables (pots en plastique, fleurs en soies, emballages...). Nous



vous invitons à mieux respecter ce tri afin d'œuvrer ensemble à la préservation de notre environnement commun, également dans nos cimetières.

La parcelle des enfants au cimetière de Bousval réaménagée avec sobriété

Parmi les nouvelles réalisations de cette année, figure également le réaménagement de la parcelle dédiées aux sépultures des enfants au cimetière de Bousval. Imaginée tout en sobriété avec le plus grand soin, ce jardin du souvenir, délimité par une petite haie, est désormais traversé par une spirale de galets blancs, tandis que différentes plantes vivaces et graminées lui donnent plus de légèreté et assurent une floraison en toute saison. Les petites tombes oubliées ont, par ailleurs, été ré-identifiées afin de perpétuer la mémoire de ces petits anges trop tôt disparus.

Notons que des aménagements similaires sont également prévus dans les autres cimetières de l'entité dans les prochaines années.

UN PLAN LOCAL DE PROPRETÉ EST EN PRÉPARATION DANS NOTRE COMMUNE !

Améliorer la propreté publique, en développant des actions coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins, est une priorité de l'action régionale.

A ces fins, le Ministre wallon de l'Environnement, appuyé par Be WaPP Asbl (pour une Wallonie Plus Propre) a organisé l'an dernier un appel à candidatures destiné à soutenir les communes dans l'élaboration d'un véritable Plan local de propreté (PLP).

A notre grande satisfaction, notre commune fait partie des lauréats !

Qu'est-ce que cela signifie, concrètement ?

Un plan local de propreté est nécessairement le fruit d'une démarche collective visant à améliorer la propreté publique

sur le territoire communal en impliquant toutes les parties prenantes concernées par cette problématique (services communaux, écoles, associations, commerces et citoyens).

Pour nous aider à rédiger notre PLP, nous serons accompagnés durant près d'un an par Espace Environnement Asbl et le bureau d'études RDC Environnement.

Dans un premier temps, un diagnostic détaillé sera dressé, incluant notamment une identification participative des points noirs.

Sur cette base, un programme d'actions sera ensuite élaboré en concertation avec les forces vives du territoire, puis progressivement déployé avec l'engagement de tous, nous l'espérons !

Ensemble, relevons ce défi, pour plus de propreté !

DEUX MODULES DE COURS D'INFORMATIQUE POUR CLÔTURER L'ANNÉE

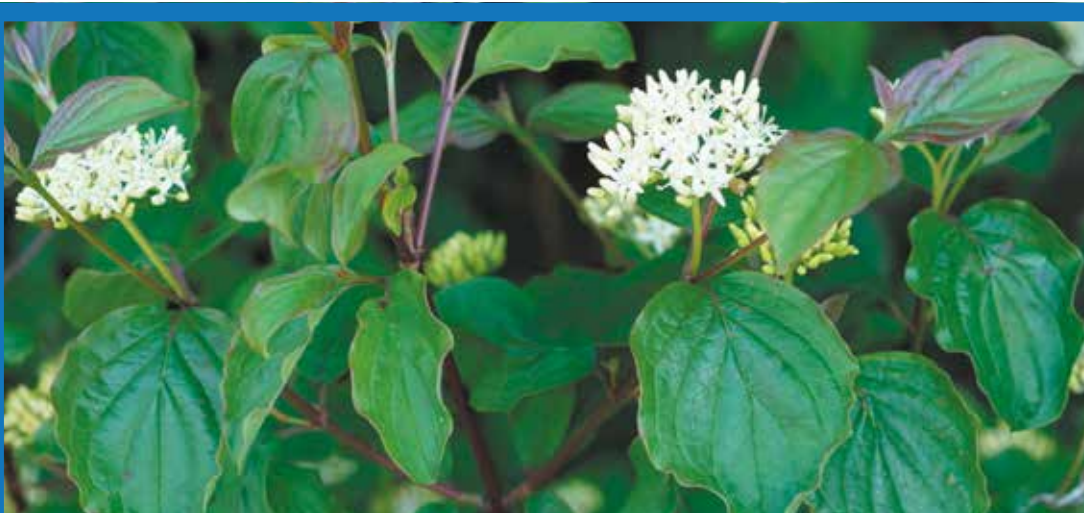
La bibliothèque, en collaboration avec Webseniors, propose de nouveaux modules de cours.

Deux nouvelles sessions seront organisées prochainement :
Le vendredi 29 novembre :
Je découvre mon ordinateur
Le vendredi 6 décembre :
Je surfe sans crainte sur internet

Les participants devront se munir de leur matériel. Rien ne vaut ses outils pour progresser !

Ces cours sont gratuits et sur inscription.

Renseignements :
La bibliothèque : 067/79.42.91 ou .92 ou.93



SEMAINE DE L'ARBRE, LE CORNOUILLER À L'HONNEUR !

Comme chaque année, la Ville de Genappe répond présente pour la distribution des plants à l'occasion de la Semaine de l'arbre.

Cette année, le cornouiller (cornus) est mis à l'honneur par la Région wallonne.

Nous vous proposons des essences variées de cornouiller mais également de fruitiers tels que des pommiers, des poiriers, des cerisiers ainsi

que des petits fruitiers tels que le cassis, le framboisier et le groseillier. Vous trouverez également des essences de haies mixtes telles que du hêtre, du charme, du noisetier et des aubépines.

Varié les essences et les plaisirs. Telle est notre devise.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 23 novembre 2019 prochain entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000.

Vous aurez l'occasion de rencontrer notre équipe « environnement et espace verts » qui effectuera la distribution gratuite des arbustes aux habitants de la commune. Natagora tiendra aussi un stand d'informations.

Renseignements :
A-S. Swerts
anne.sophie.swerts@genappe.be. - 067/79.42.29

Mare blu 

RISTORANTE - PIETRA ROSA

Rue de Charleroi, 16 - 1470 Genappe - 0478 06 96 26
www.facebook.com/MareBluGenappe

PROXI CHAUF

Dépannage - Rénovation - Installation

Rue Dernier Patard, 95 à 1470 BAISY-THY

☎ 067/444415 - ☎ 0488/100100

✉ info@proxichauf.be www.proxichauf.be



DANS QUEL CAS RÉSERVER UN STATIONNEMENT POUR UNE PERSONNE HANDICAPÉE ?

Le Plan de Cohésion de la Ville de Genappe aborde ce mois-ci la manière dont on doit réserver un emplacement de stationnement pour une personne handicapée.

Réserver sur la voie publique :

Il est recommandé de réserver 3 emplacements sur 50 dans les grands parkings. On peut aussi réserver des emplacements pour des bâtiments accessibles au public où les personnes handicapées se rendent souvent pour autant qu'ils ne disposent pas d'un parking privé accessible au public. Dans ce cas-là il est recommandé d'en réserver 1 sur 50 de disponibles. Ces emplacements doivent se situer à une distance maximale de 50 mètres sauf si impossibilité pratique.

Réserver à proximité du lieu de domicile ou de travail :

Cette demande doit être analysée par les autorités communales en tenant compte des points suivants : Le lieu de travail ou le domicile ne comporte pas de garage ou de parking privé permettant une accessibilité réelle ; Le demandeur possède un véhicule ou est conduit par une personne habitant avec lui (toutefois,

si la personne handicapée se fait régulièrement véhiculer par une personne n'habitant pas avec lui, il est possible d'envisager une interdiction de stationnement à hauteur de la maison de la personne handicapée pour lui permettre un embarquement ou un débarquement plus facile) ; Le demandeur doit posséder la carte spéciale de stationnement. Les emplacements ne peuvent pas être réservés là où le stationnement est interdit ou là où ils pourraient menacer la sécurité de la population. Cela dit, la commune peut revoir les mesures de stationnement actuelles.

Attention : Aucun emplacement n'est individualisé, c'est-à-dire que toute personne étant en possession de la carte spéciale de stationnement a le droit de s'y garer.

L'obligation de réserver des emplacements ?

Le Code wallon pour l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine a défini pour la région wallonne la liste des établissements (publics ou privés) concernés par l'obligation de réserver des emplacements de stationnement. Nous pou-

vons reprendre dans la liste des établissements ; les immeubles destinés à l'accueil ou l'hébergement de personnes âgées ou handicapées, les hôpitaux et les cliniques, les centres d'aide médicale, psychique, familiale et sociale, les bâtiments et espaces destinés aux activités socio-culturelles, sportives, récréatives ou touristiques, les plaines de jeux, les établissements destinés à la pratique du culte, les centres funéraires et les cimetières, les infrastructures scolaires, les établissements pénitentiaires et encore d'autres. Si un parking existe déjà dans ces établissements, il y a obligation de réserver un emplacement pour les personnes handicapées. Il s'agit d'un emplacement supplémentaire toutes les 50 places. Attention : Ne concerne pas les établissements qui ne possèdent pas de parking.



Renseignements :

Handicontact - Ville de Genappe : justine.servais@genappe.be 067/79.42.39

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- CLABOTS Timothé de Vieux-Genappe
- DE BRUYNE Heloise de Ways
- MENTAZ Théo de Bousval

MARIAGES

- JANSSENS Patrice et LALLEMAND Sarah tous deux de Vieux-Genappe
- GHYSSELINCKX Bruno et FLAHAUT Catherine tous deux de Bousval

JEUX ET DÉCOUVERTES PRÊT À EMBARQUER ?

Du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020, la Ville de Genappe et Le CAPE organisent une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Elle se déroulera à l'Ecole communale de Ways - Grand'Route, 49 à Ways. Inscription via le site : www.cape-asbl.com ou 067/21 21 60



MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions – Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03

PLATEFORME DE COLLABORATION CITOYENNE : GENAPPE S'ENGAGE !

En ce mois de novembre, la Ville de Genappe, associée au Centre culturel et à la Plateforme francophone du Volontariat, vous annonce la mise en place d'une plateforme du volontariat, appelée « Collaboration Citoyenne » sur le territoire de Genappe.

En effet, nous manifestons l'envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. L'objectif est de permettre, via la plateforme et les permanences, de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, créer des es-

paces de dialogue, d'échange, permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond, cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

Concrètement, des permanences seront réalisées par Justine Servais, cheffe de projet et

assistante sociale à la ville de Genappe, dans les locaux du centre culturel et ce, à raison d'une fois par semaine le jeudi de 10h30 à midi. Par le biais des permanences, Madame Servais recevra les citoyens désireux de trouver un volontariat adapté et les orientera vers vos associations. De plus, les associations pourront également passer par Madame Servais pour publier des offres de volontariat via la Plateforme francophone du volontariat, le journal communal et le site internet de la Ville de Genappe.

Renseignements :

Ville de Genappe : 0476/80.20.84





DEUX ATELIERS SUR LE THÈME DE L'ARBRE

Le GAL organise deux ateliers ouverts à toutes personnes habitant le territoire. Qui a encore un verger familial dans le fond de son jardin ? À une époque (pas si lointaine), tout propriétaire de jardin possédait au moins quelques arbres fruitiers afin de subvenir en partie aux besoins familiaux. Mais que s'est-il passé ?! Après-guerre, les premières importations massives de pommes venant de loin nous détournent déjà de nos vergers familiaux. C'est le début de la standardisation où le consommateur commence à délaisser les fruits de ses vergers. Ensuite, la PAC (politique agricole commune), qui vise à augmenter la production agricole afin de répondre à une population de plus en plus grande, restructure les fermes et les paysages ruraux. Pour des raisons de rendement et de facilité d'exploitation, les superficies des parcelles culturales sont augmentées. Des subventions sont versées aux agriculteurs qui arrachent haies et vergers pour accélérer le remembrement agricole. La mécanisation agricole est alors en route...

À partir de 1970, l'arboriculture fruitière évolue vers une production en basses tiges pour faciliter la culture et la récolte. En 2000,

plus de 99 % des vergers hautes tiges (HT) ont disparu au profit des vergers "basses tiges" produisant des variétés standards dépendantes de pesticides. Aujourd'hui, et suite à la destruction des vieux vergers et à leur non-renouvellement, un grand nombre de variétés anciennes cultivées en HT a disparu ainsi que toute une partie de la faune sauvage associée. Les consommateurs n'ont donc plus accès aux produits de qualité issus de ces variétés, non traitées car adaptées depuis des siècles à notre terroir.

C'est une véritable perte de patrimoine, car un vieux verger HT :
 Capture le CO₂ ;
 Structure le paysage ; Est un lieu de refuge pour la faune sauvage et les auxiliaires de culture ; Améliore la qualité des sols et permet l'infiltration des eaux de pluie ;
 Donne des fruits à hautes qualités gustatives et nutritionnelles ;
 Diversifie les usages (jus, cidre, vinaigre, eau-de-vie, compote, sirop, gelée, fruits cuits, fruits séchés, etc.) ;
 Diversifie les rentrées agricoles (une formation sur l'agroforesterie pour les agriculteurs est prévue début 2020, restez aux aguets !)

Afin d'inciter à la préservation et

la plantation de HT sur notre territoire et donc à la conservation notre patrimoine, le GAL pays des 4 Bras organise deux formations pour le grand public.

La première formation sera organisée le dimanche 24 novembre de 10h à 13h à la commune de Villers-la-Ville. Celle-ci aura pour thème « comment bien planter ses arbres fruitiers ? ». Elle sera divisée en deux parties, la première sera théorique et abordera les questions du choix des variétés, de la réalisation d'un plan de plantation ... La deuxième partie sera pratique avec la plantation en champs (prenez donc vos bottes !).

La seconde formation se fera le samedi 7 décembre également de 10h à 13h à la commune de Les-Bons-Villers. À cette formation, vous apprendrez comment, quand et avec quoi tailler un arbre fruitier.

Elle sera également divisée en deux parties ; une première théorique et la deuxième sur le terrain (prévoyez vos bottes aussi !).
Les deux formations sont gratuites, mais une réservation via : formation@paysdes4bras.be est nécessaire (attention places limitées).



LES SUL, VOUS CONNAISSEZ ?

Les sens uniques limités permettent aux cyclistes d'emprunter une rue en sens interdit.

Il s'agit de rues à sens unique limité. C'est-à-dire accessibles dans les deux sens uniquement par les cyclistes. L'avantage, c'est qu'elles permettent aux cyclistes d'éviter certains détours. À Genappe, les rues Louis Lalieux et Vandevandel sont des SUL, et, prochainement, le Chemin de la Waronche, à Loupoigne, le deviendra.

Si ces rues sont pratiques, nous rappelons aux cyclistes quelques conseils afin de rouler en toute sécurité : soyez visibles, gardez une trajec-

toire rectiligne, indiquez votre intention de tourner et évitez les angles morts. Circulez au moins un à deux mètres du bord et serrez à droite dès qu'une voiture survient en sens inverse. Placez-vous au milieu de la bande lors de votre entrée dans un SUL, vous établissez ainsi un contact visuel avec l'automobiliste avant de vous rabattre. Enfin, même quand vous avez la priorité de droite, vérifiez si le conducteur vous a vu : s'il n'y a pas de contact visuel, nous vous conseillons de ne pas prendre votre priorité. Soyez également prudent lorsqu'un automobiliste sort d'un garage ou d'un parking



SURVEILLANT HABILITÉ, UNE ACTIVITÉ CITOYENNE INTERGÉNÉRATIONNELLE!

Vous avez du temps libre et souhaitez agir pour le bien-être et la sécurité des enfants ? Ce qui suit s'adresse à vous. La ville de Genappe lance un appel à candidatures et recrute des surveillants habilités (H/F).

La mission

Le rôle principal du surveillant habilité est d'assurer la sécurité des groupes d'enfants et d'écoliers dans la circulation en arrêtant la circulation pour que les petits puissent traverser en toute sécurité.

Les conditions légales

Pour devenir surveillant habilité il faut avoir au moins 18 ans, être formé par la police locale (formation organisée par la Ville de Genappe) et être

habilité par le Bourgmestre de la Commune.

Le profil

Vous avez plus de 18 ans. Vous êtes bénévole ou dans les conditions ALE : vous avez plus de 45 ans, 6 mois de chômage complet indemnisé ou vous avez moins de 45 ans et 2 ans de chômage complet indemnisé ou vous percevez un revenu d'intégration sociale. Vous disposez d'un extrait du casier judiciaire (modèle 2). Vous êtes une personne sérieuse et ponctuelle. Vous aimez le contact social et vous avez une bonne condition physique.

Nous proposons

Un travail utile, une formation préalable dispensée par la Police. Un complément à vos allocations

de chômage (pour les ALE) ou un défraiement pour les volontaires. Le matériel adéquat (veste, chasuble, ...).

Intéressé(e) ? Veuillez envoyer votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et d'un extrait du casier judiciaire (modèle 2) à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe ou au Service des Ressources Humaines via l'adresse grh@genappe.be en reprenant la référence du poste en question.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service GRH (067/79.42.61 ou 62 ou 63).



ACTION RADON !

Comme annoncé dans notre bulletin communal d'octobre, la campagne de sensibilisation bat son plein ! Genappe faisant partie des communes de niveau 2, c'est-à-dire dont 5% des logements sur le territoire dépassent le niveau de référence, la Ville met un détecteur de radon à la disposition des habitants de l'entité. Un prêt d'une durée de 7 jours de préférence d'octobre à mars.

Cependant, victime de son succès notre appareil est déjà réservé jusqu'à la fin de l'année. Dès lors, si vous souhaitez effectuer ce test rapidement, nous vous suggérons de faire appel au Service d'Ana-

lyse des Milieux Intérieurs de la Province du Brabant wallon.

Pour cela, il suffit de commander un détecteur sur le site: www.actionradon.be avant le 31 décembre 2019. Le coût d'un détecteur est de 15 €. Il vous sera envoyé par courrier postal et devra être placé, durant 3 mois (période hivernale), dans une pièce de vie du rez-de-chaussée (à hauteur de respiration). Après 3 mois, il doit être renvoyé avec le questionnaire complété dans une enveloppe pré-affranchie.

Ne tardez pas à vous inscrire pour réaliser le test chez vous !



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalizations en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

STOCK AMERICAIN



Van Ryckel Harry - Baisy-Thy
AIR SOFT - Répliques WW2
Carabines à plomb
Vêtements et chaussures tous métiers

108, rue Dernier Patard
1470 BAISSY-THY
+32 (0)67.56.18.34

Arrêt Bus ligne 365 Bruxelles-Charleroi devant le magasin
www.stockamericain-harry.com
stock.americain.harry@gmail.com

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE TCHANTCHÈS ET MARCHÉ DE NOËL À LIÈGE

Le jeudi 12 décembre 2019, la Commission Séniors organise, un voyage d'un jour à Liège. Vous commencerez par une visite guidée du Musée Tchantchès (explication de la légende, informations sur la manipulation et la fabrication de la marionnette et spectacle adapté aux séniors). Ensuite, journée libre au cœur de la ville dans le plus beau Village de Noël où magie et féerie seront au rendez-vous.

Pour y participer ? Etre citoyen de Genappe et s'inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Déplacement en car, lieux de ralliement :
Vieux-Genappe : 7h45
Genappe : 8h00
Bousval : 8h15

Programme :
8h30 : départ vers Liège, de 10h

à 11h30 : visite du Musée, de 12h à 17h30 : journée libre
Pour plus d'informations, ou si une personne éprouve des difficultés à rejoindre un point de ralliement, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.42.00.

Le paiement par Bancontact de 5€ tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.



Talon à remettre avant le 29 novembre

Je participe au voyage à Liège le jeudi 12 décembre et je m'engage à payer la somme de 5€ par Bancontact à l'inscription de l'Hôtel de Ville à l'Espace 2000, n°3.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél :
Lieu d'embarquement : Nombre de personnes :



MÉRITES SPORTIFS 2019 APPEL À CANDIDATURES

Les clubs et sportifs individuels sont invités à introduire, par écrit, leur candidature accompagnée d'une photo, adressée à la Ville de Genappe - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, pour le vendredi 29 novembre 2019 au plus tard.

Pour le Mérite Sportif Individuel : Chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif : Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Toute personne ou association, peut introduire une ou plusieurs candidature(s).

Pour rappel : Les CV de candidature reprendront obligatoirement : les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, un numéro de téléphone ou Gsm, une photo, discipline sportive et un résumé des per-

formances accomplies pour l'année 2019.

Les sportifs qui, à titre individuel évolueraient avec talent quelque discipline que ce soit et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Renseignements :

H. Tubiermont, Echevin des Sports, 0475/82.05.23 - Secrétariat communal, G. Gossiaux 067/79.42.41

GRAND GOÛTER DES AÎNÉS

Le mercredi 18 décembre de 15h à 18h, la Commission Séniors a le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions via le bulletin

ci-dessous sont à adresser à l'Administration Communale, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 2 décembre au plus tard.

Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le

bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements :

M. Opalvens ou S. Hendrickx au 067/79.42.00 du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h à 16h.



Talon à remettre avant le 2 décembre

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél. :
Lieu d'embarquement : Nombre de personnes :
o Assistera(ont) au goûter de Noël du 18 décembre à l'Espace 2000
o Se rendra(ont) par leurs propres moyens
o Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile
Noircissez la case correspondante - Merci de remplir le bulletin de façon complète



TOUTE UNE JOURNÉE POUR LES ENFANTS

Chaque troisième samedi d'octobre, la Ville de Genappe organise une journée de découvertes des métiers et de l'artisanat présents sur notre territoire.

L'invitation à participer à « Place aux enfants » est distribuée à chaque élève fréquentant nos écoles. Ils peuvent s'inscrire gratuitement et choisir leurs activités pour la journée. Une multitude de possibilités réunies en 11 parcours.

accueille de nombreux acteurs économiques aux activités très variées. Ces hôtes réservent toujours un accueil dynamique et enthousiaste à leurs jeunes visiteurs.

La journée débute à la Bibliothèque, par un délicieux petit-déjeuner composé de viennoiseries offertes par une boulangerie locale. Ensuite, c'est le grand rassemblement des enfants afin de les répartir en groupe pour le parcours de leur choix.

C'est alors que nos passe-murailles entrent en action. Il s'agit de personnes tout à fait bénévoles qui accompagnent un groupe d'enfants et sécurisent les déplacements pendant toute la journée.

Après une matinée riche en émotions, les participants sont rassemblés pour partager un repas concocté par nos aimables bénévoles. Cette année, soupe de légumes frais et sandwichs garnis.



Les activités se poursuivent jusqu'au goûter composé d'une salade de fruits frais et de gâteaux.

La journée se termine en beauté par un spectacle. Il s'agissait cette fois de « Bagatelle » de la troupe « Agora ».

Ensuite, les enfants rentrent chez eux avec des idées et des souvenirs qu'ils s'empresseront de partager avec leurs parents.

Cette année, 23 hôtes (acteurs économiques) ont accueilli plus de 60 enfants encadrés de plus d'une vingtaine de passe-murailles. Nous remettrons cela l'année prochaine ! Cette journée organisée sous l'égide de l'échevine Stéphanie Bury ne pourrait avoir lieu sans cet élan de collaboration des hôtes, des passe-murailles et des bénévoles qui répondent toujours avec enthousiasme à notre appel. Qu'ils en soient tous remerciés très chaleureusement.



Des exemples ?
Rencontrer le Bourgmestre, les pompiers, un avocat, un boulanger, un garagiste, une fleuriste, un vétérinaire sur leur lieu de travail ... Ou encore, visiter l'Hôtel de Ville, découvrir le commissariat de police, l'Arche, un haras, une maison de repos, une banque, le Bug-1... (Liste non exhaustive)
Le territoire de Genappe



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

AGENDA

THÉÂTRE

15 & 16 NOVEMBRE à 19h30
17 NOVEMBRE à 16h00
Les "Amis du lundi" présentent une comédie de Pascal Guillemard : "Colocation dorée". Salle Communale de Loupoigne. Entrée : 10€ - 5€ (moins de 12 ans)
Réservation : E. Baisypont : 067/77.26.56

FESTIVAL #ZERO>18

16 AU 20 NOVEMBRE
Toute une semaine d'activités dédiées aux droits de l'enfant. Infos dans le bulletin communal d'octobre
Voir article page 4 et 5

CONFÉRENCE

20 NOVEMBRE
À 20h, Thierry Luthers présente son livre : Derniers domiciles connus. A l'Hôtel de Ville dans la salle des mariages. Accès gratuit
Voir article page 7

CONCERT DE GALA

22 AU 24 NOVEMBRE
Le Renouveau Musical de Genappe convie les amateurs de musique classique et de variétés à fêter la Sainte-Cécile.
Le 22 novembre à 20h : Concert de gala à l'église de Vieux-Genappe, suivi du verre de l'amitié.
Le 24 novembre à 10 h : Messe de la Sainte-Cécile à l'église de Vieux-Genappe, suivie d'un apéritif et d'un banquet à la salle communale de Vieux-Genappe.
Contact : Mme A. Godalier : rmgénappe@skynet.be

SEMAINE DE L'ARBRE

23 NOVEMBRE
Distribution d'arbres de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville, parking de l'Espace 2000
Voir article page 8

REPAS D'AUTOMNE

23 NOVEMBRE
Dès 12h, journée organisée par Tiffany Fevery, conseillère communale PS+
Salle Saint-Martin, Grande Route, 15 à Ways
Repas : (Apéro - plat - dessert) : 15€
enfants de - de 12 ans : 10€
Contact : T. Fevery
0494/15.56.99 ou
tiffany.fevery@hotmail.com

RÉSERVE NATURELLE

24 NOVEMBRE
À 9h, visite guidée : des ornithologues avertis vous accompagnent dans l'observation des nombreuses espèces d'oiseaux présents sur le site
Inscription :
environnement@genappe.be

ORIGINE

26 AU 30 NOVEMBRE
Le Centre culturel vous invite à participer à une semaine d'activité consacrée à la parentalité
Voir article page 4 et 5

CONFÉRENCE

28 NOVEMBRE
À 20H
Une voie pérenne pour l'agriculture du 21ème siècle, animée par Cl. et N. Bourguignon, 15€, gratuit pour les agriculteurs, réservation : conferencebourguignon@protonmail.com
Le Monty : 58, rue de Charleroi à Genappe
Voir article page 6

SPECTACLE LYRIQUE

Deux représentations de Dominica Merola, artiste lyrique québécoise
30 NOVEMBRE
À 20h en l'église de Vieux-Genappe
1ER DÉCEMBRE
À 16h à la chapelle de Noirhat
Réservation :
J. Ghislain : 067/77.19.46 – julien.ghislain@proximedia.be
G. Bougniard : 0478/94.02.66
Voir article page 7

RÉSERVE NATURELLE

1ER DÉCEMBRE
De 9h30 – 12h30
Entretien et gestion de la végétation du site suivie d'une visite guidée
Infos : 0477/43.16.78

SPECTACLE

6 DÉCEMBRE
À 20H30
« L'homme qui marche », par le collectif « Les Argonautes », spectacle théâtral tout public à partir de 10 ans proposé par le Tof théâtre au Monty, 58 rue de Charleroi, Genappe
Réservation souhaitée
PAF : Au chapeau.
Réservation souhaitée : reservation@lemonty.be

RÉSERVE NATURELLE

8 DÉCEMBRE
À 9h
Visite guidée : des ornithologues avertis vous accompagnent dans l'observation des nombreuses espèces d'oiseaux présents sur le site
Inscription :
environnement@genappe.be

DON DE SANG

11 DÉCEMBRE
de 17h à 19h30, Ecole communale- Avenue des combattants, 49 Bousval

DON DE SANG

18 DÉCEMBRE
De 16h à 19h Salle communale, 99 Vieux Genappe